

Communiqué Covid19 - no 6

Covid-19 : Lausanne renforce son dispositif de surveillance des espaces publics

Malgré le beau temps, la Municipalité de Lausanne se réjouit de constater que les citoyennes et les citoyens suivent les recommandations de la Confédération et se montrent ainsi solidaires. Elle a décidé par ailleurs de renforcer son dispositif de prévention et de surveillance des parcs et espaces publics.

Depuis quelques jours, et suite aux recommandations de la Confédération, la population lausannoise applique dans sa grande majorité les recommandations de l'OFSP. Les rassemblements de plus de 5 personnes ne sont pratiquement pas constatés dans la Ville et la distance de 2 mètres est le plus souvent respectée.

La Municipalité rappelle ces directives et l'importance de les respecter dans la durée. Elle demande aux personnes qui ne les suivraient pas de le faire au plus vite :

- Rester chez soi dans la mesure du possible
- Ne pas se rassembler à plus de 5 personnes
- Garder une distance sociale de 2m au minimum

L'application de ces recommandations montre que la solidarité n'est pas un vain mot au sein de la population lausannoise. La police municipale assure une présence importante dans les rues, parcs et espaces publics lausannois depuis l'entrée en vigueur de l'état de nécessité ; elle assure un rôle préventif et sanctionne par des amendes d'ordre les comportements qui contreviennent aux directions du Conseil fédéral.

En complément, la Municipalité a décidé de déployer des employées et employés de la Ville, qui vont être progressivement mobilisés, en appui de la Police Municipale, pour assurer des missions de prévention auprès de la population. Ces derniers circuleront dans l'espace public afin de sensibiliser les gens aux règles à respecter.

A la demande du CHUV, la Municipalité a également mis à disposition des places de stationnement à l'intention du personnel hospitalier afin de faciliter l'accès à leur lieu de travail

Pour finir, la Municipalité encourage les Lausannoises et les Lausannois à continuer leurs efforts afin de combattre la pandémie de Covid-19.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 00**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**

Lausanne, le 25 mars 2020